

Adopté la 1ère fois le :	26 février 2022
En vigueur la 1ère fois le :	26 février 2022
Dates des dernières révisions :	

Les termes utilisés dans ce formulaire ont été spécifiquement choisis afin d'éviter le choix d'un genre sur un autre. Dans le cas où cette situation n'a pu être évitée, le genre masculin a été utilisé comme genre neutre.

Les termes suivis d'un astérisque* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).

Mots-clés (pour l'administration)

administration, conseil d'administration, conseiller scolaire, DA-309, gouvernance, groupes de travail du CA, loi scolaire et ses règlements, P-303, P-308, P-309, plan stratégique

Introduction

ATTENTION, SEUL.E UN CONSEILLER OU CONSEILLÈRE SCOLAIRE* PEUT REMPLIR CE FORMULAIRE

La qualité de la gouvernance exercée par le conseil d'administration* (CA) du CSF dépend pour beaucoup de l'organisation de ses comités-conseils permanents et de ses groupes de travail temporaires.

Ce formulaire a été élaboré pour que vous puissiez initier une proposition de création, de modification et/ou de suppression d'un comité-conseil permanent ou d'un groupe de travail du CA*. Le CA* du CSF vous remercie d'avance pour le temps que vous allez passer à remplir ce formulaire afin de permettre au CA* de travailler efficacement sur les dossiers de gouvernance* qui lui sont confiés par le ministère de l'Éducation tels que stipulés dans la *Loi scolaire de Colombie-Britannique** et de ses règlements associés ainsi qu'à la vision, la mission et aux valeurs du CSF identifiés dans plan stratégique* du CSF.

Pour toutes questions relatives à ce formulaire, consultez d'abord la politique* (P) P-309 et sa directive administrative* (DA) DA-309.

Une fois rempli, ce formulaire doit être partagé avec tous les conseillers et conseillères scolaires* du CSF, membres du CA* pour discussion ultérieure en réunion officielle du CA*.

* Les termes suivis d'un astérisque* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).

Informations sur le demandeur

Cette section nous permet de prendre contact avec vous dans le cas où nous aurions besoin de plus de précisions et/ou pour rediriger votre demande si celle-ci ne concerne pas les comités-conseils ou les groupes de travail du conseil d'administration* du CSF.

1- Veuillez entrer votre prénom et nom de famille, svp.

Qualité de la personne qui soumet le formulaire

La P-309 intitulée "Comités-conseils et groupes de travail du conseil d'administration" définit les personnes qui ont qualité pour pouvoir soumettre une proposition de création, de modification et/ou de suppression de comités-conseils permanents et/ou de groupes de travail.

2- Vous êtes :

Un conseiller ou une conseillère scolaire*, membre du CA du CSF;

Autres⁽¹⁾.

(1) Si vous n'êtes pas un conseiller ou une conseillère scolaire du CSF, vous ne pouvez pas remplir ce formulaire. Merci de consulter les politiques* P-303 « Rôles et responsabilités du conseil d'administration et des conseillers et conseillères du CSF » (article 2.3) et P-308 « Présentation auprès du Conseil scolaire » disponibles sur le site internet du CSF à la page : <https://www.csf.bc.ca/csf/politiques-et-directives-administratives/>*

Comité-conseil permanent ou groupe de travail?

Dans cette section, vous devez préciser si votre demande concerne un comité-conseil permanent ou un groupe de travail (temporaire) du conseil d'administration du CSF.

Si vous avez un doute, référez-vous à la politique* P-309 et sa DA-309 "Comités-conseils et groupes de travail du conseil d'administration" pour trouver les définitions d'un comité-conseil permanent et d'un groupe de travail. Si vous avez plusieurs propositions, remplissez plusieurs fois ce formulaire.

3- Votre proposition concerne-t-elle un comité-conseil ou un groupe de travail?

Comité-conseil (permanent); → [Question 4](#)

Groupe de travail (temporaire). → [Question 16](#)

* Les termes suivis d'un astérisque* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).

Création, modification et/ou suppression d'un comité-conseil permanent?

4- Ma proposition concerne-t-elle :

- La création d'un comité-conseil permanent; → [Question 5](#)
- La modification d'un comité-conseil permanent déjà existant; → [Question 9](#)
- La suppression d'un comité-conseil permanent déjà existant. → [Question 14](#)

5- Suggérez un NOM pour le comité-conseil permanent À CRÉER (comité-conseil...) :

6- Quelles RESPONSABILITÉS donner à ce comité-conseil permanent? (consulter la DA-309 article 2.1.2)

7- Quelle COMPOSITION donner à ce comité-conseil permanent? (consulter la DA-309 article 2.1.2)

8- Quel FORMAT DE RENCONTRES donner à ce comité-conseil permanent? (consulter la DA-309 article 2.1.2)

→ SECTION SUIVANTE : MODIFICATION D'UN COMITÉ-CONSEIL PERMANENT

* Les termes suivis d'un astérisque* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).

9- Indiquez le NOM du comité-conseil permanent À MODIFIER :

10- Souhaiteriez-vous changer le nom de ce comité-conseil permanent? Si oui, suggérez ici le nouveau nom du comité-conseil et expliquez pourquoi.

11- Souhaiteriez-vous modifier les RESPONSABILITÉS confiées à ce comité-conseil permanent? Si oui, expliquez ici ce que vous changeriez et pourquoi.

12- Souhaiteriez-vous modifier la COMPOSITION de ce comité-conseil permanent? Si oui, expliquez ici ce que vous changeriez et pourquoi (consulter la DA-309 article 2.1.2).

13- Souhaiteriez-vous modifier le FORMAT DES RENCONTRES de ce comité-conseil permanent? Si oui, expliquez ici ce que vous changeriez et pourquoi (consulter la DA-309 article 2.1.2).

→ SECTION SUIVANTE : SUPPRESSION D'UN COMITÉ-CONSEIL PERMANENT

* Les termes suivis d'un astérisque* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).

14- Indiquez le NOM du comité-conseil permanent À SUPPRIMER :

15- Veuillez expliquer en détail toutes les raisons qui vous amènent à penser que ce comité-conseil devrait être supprimé.

→ FIN DE LA PARTIE SUR LES COMITÉS-CONSEIL PERMANENTS

* Les termes suivis d'un astérisque* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).

Création, modification et/ou suppression d'un groupe de travail (temporaire)?

16- Ma proposition concerne-t-elle :

La création d'un groupe de travail temporaire; → [Question 17](#)

La modification d'un groupe de travail temporaire déjà existant; → [Question 21](#)

La suppression d'un groupe de travail temporaire déjà existant. → [Question 26](#)

17- Suggérez un NOM pour le groupe de travail à créer (groupe de travail...) :

18- Quelles RESPONSABILITÉS donner à ce groupe de travail? (consulter la DA-309 article 2.1.2)

19- Quelle COMPOSITION donner à ce groupe de travail temporaire? (consulter la DA-309 article 2.1.2)

20- Quel FORMAT DE RENCONTRES donner à ce groupe de travail temporaire? (consulter la DA-309 article 2.1.2)

→ SECTION SUIVANTE : MODIFICATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL TEMPORAIRE

* Les termes suivis d'un astérisque* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).

21- Indiquez le NOM du groupe de travail temporaire À MODIFIER :

22- Souhaiteriez-vous changer le nom de ce groupe de travail temporaire? Si oui, suggérez ici le nouveau nom du groupe de travail et expliquez pourquoi.

23- Souhaiteriez-vous modifier les RESPONSABILITÉS confiées à ce groupe de travail temporaire? Si oui, expliquez ici ce que vous changeriez et pourquoi (consulter la DA-309 article 2.1.2).

24- Souhaiteriez-vous modifier la COMPOSITION de ce groupe de travail temporaire? Si oui, expliquez ici ce que vous changeriez et pourquoi (consulter la DA-309 article 2.1.2).

25- Souhaiteriez-vous modifier le FORMAT DES RENCONTRES de ce groupe de travail? Si oui, expliquez ici ce que vous changeriez et pourquoi (consulter la DA-309 article 2.1.2).

→ SECTION SUIVANTE : SUPPRESSION D'UN GROUPE DE TRAVAIL TEMPORAIRE

* Les termes suivis d'un astérisque* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).

26- Indiquez le NOM du groupe de travail temporaire À SUPPRIMER :

27- Veuillez expliquer en détail toutes les raisons qui vous amènent à penser que ce groupe de travail devrait être supprimé.

→ FIN DE LA PARTIE SUR LES COMITÉS-CONSEIL PERMANENTS // FIN DU FORMULAIRE

* Les termes suivis d'un astérisque* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).